

Pédophilie

# Un témoin se dit menacé de mort

**L**E PRINCIPAL témoin dans l'affaire qui secoue la communauté religieuse des Béatitudes a porté plainte pour « menaces de mort » auprès de la gendarmerie de l'Aveyron. Murielle G., est une laïque qui a conduit le frère Pierre-Etienne Albert, 57 ans, un ancien membre de la hiérarchie de cette communauté catholique en charge de la liturgie, à se dénoncer auprès des autorités judiciaires. Il a été mis en examen en février dernier pour agressions sexuelles sur mineurs par une juge d'instruction du tribunal de Rodez (Aveyron) et placé sous contrôle judiciaire. Il a reconnu une soixantaine d'agressions. Une quinzaine de plaintes pour des faits commis entre 1985 et 2000 sont déjà examinées par l'Office central de la répression des violences faites aux personnes (OCRVP).

## **Climat très tendu au sein de la communauté des Béatitudes**

Le 30 août dernier, selon le procès-verbal de la gendarmerie, trois membres de l'abbaye de Bonnecombe, où réside le frère Pierre-Etienne, prennent la route en direction de Toulouse. Une demi-heure plus tard, le conducteur de la voiture remarque une moto de grosse cylindrée. Une moto qu'il aperçoit encore lorsqu'il s'engage sur l'autoroute A 68. Entre L'Isle-sur-Tarn et Rabastens, le deux-roues rattrape la voiture avant de se coller à la portière gauche. Le motard fait alors signe qu'il veut s'adresser à Murielle avant de la menacer de lui trancher la gorge. La gendarmerie tente depuis d'identifier cette moto grâce aux caméras de surveillance du réseau routier. A l'abbaye de Bonnecombe, les anciens membres de l'ordre des Béatitudes, tous exclus depuis la révélation des agissements du frère Pierre-Etienne, se « refusent à tout commentaire ».

Cet incident intervient dans un climat très tendu au sein de cette communauté des Béatitudes créée en



**ABBAYE DE BONNECOMBE (AVEYRON), LE 15 FEVRIER.** Murielle G. a porté plainte pour « menaces de mort ». (LP/REMY GABALDA)

1973 et dirigé par Gérard Croissant, dit frère Ephraïm, parti en Afrique depuis le mois de février. Cet ordre, qui mêle à la fois des familles, des laïcs et des religieux, est sous haute surveillance du Vatican qui a émis un rapport très critique au mois de juin, demandant « plus de clarté » sur son fonctionnement. Certains membres ont dénoncé des manipulations mentales. Une autre enquête pour « non-dénonciation de mauvais traitements » est aussi en cours et concerne une série de suicides parmi des élèves d'un collège d'Autrey (Vosges) dirigé par la communauté.

**JEAN-MARC DUCOS**